



DÉCLARATION DES CHASSEURS ROMANDS REGROUPÉS AU SEIN DE LEUR FÉDÉRATION DIANA SUISSE

Préambule

Face aux changements continus touchant notamment la démographie humaine, les conditions climatiques, l'aménagement du territoire et sa biodiversité ainsi que l'évolution de la société en général, Diana Suisse réaffirme les principes ci-après:

1. La chasse est naturelle. Elle s'inscrit dans le rapport proie-prédateur qui régit les relations entre espèces dont l'Homme occupe le sommet de la hiérarchie. Elle assure un équilibre; elle est un instrument pour la préservation et la promotion de la biodiversité.
2. La chasse est nécessaire lorsqu'elle concerne principalement la régulation du gros gibier (dégâts aux cultures et aux forêts), et celle de certains prédateurs (déséquilibres inter-espèces).
3. La chasse est possible lorsqu'elle concerne des prélèvements mesurés dans d'autres espèces à la condition qu'ils ne menacent pas leur pérennité.
4. La chasse est durable. Elle favorise le développement et l'équilibre de la faune, veille à l'état sanitaire du gibier et à la qualité de ses biotopes.

Ce sont la détérioration et la destruction des habitats qui menacent le plus dangereusement la conservation des espèces.

5. La chasse est responsable. Les chasseurs œuvrent prioritairement au maintien et à la restauration des habitats; ils participent et financent la mise en place de projets profitant autant au gibier qu'à d'autres espèces non chassées (création de jachères, étangs, haies, etc.).

Ils assurent en collaboration avec l'État une formation solide et stricte à leurs adhérents.

6. La chasse est respectable. Diana Suisse défend des principes de conformité à la loi et à l'éthique notamment en termes de sécurité, de considération auprès des autres utilisateurs de la Nature et de respect dû à l'animal de chasse.
7. La chasse est économe. Plutôt que de susciter des dépenses à l'État dans l'accomplissement de tâches de gestion ou d'aménagement, elle accomplit celles-ci tout en procurant un revenu appréciable par le biais des permis.
8. La chasse est partenaire. Observatoire attentif et compétent de la Nature, la chasse, et par là ses fédérations, apporte sa contribution à la vision globale et à l'évolution de l'environnement. Elle est associée à de nombreuses études.
9. La chasse est reconnue. Diana Suisse par l'intermédiaire de ChasseSuisse a obtenu son adhésion à l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) au même titre que d'autres associations environnementales.

Au nom de Diana Suisse
Le Président: Charles-Louis Rochat
Le Secrétaire: Jean-Claude Garin

Les Charbonnières, août 2015